|  |  |
| --- | --- |
| Référence : | Page 1 de 3 |
| Catégorie : SERVICES AUX ÉLÈVES  Objet : Politique des écoles en santé | |
| Référence(s) juridique(s) :  Autre(s) référence(s) :  Adoptée en 1re lecture :  Adoptée en 2e lecture :  Adoptée en 3e lecture : | |

**Contexte :**

Le Conseil scolaire a la responsabilité de faire en sorte que les écoles constituent des milieux accueillants, bienveillants, respectueux et sécuritaires qui respectent la diversité et favorisent un sentiment d’appartenance. Pour créer et maintenir les environnements d’apprentissage positifs et sécuritaires, il faut adopter une approche intentionnelle qui s’applique à l’ensemble des écoles.

La santé en milieu scolaire est une approche intégrée qui donne aux élèves l’occasion d’observer et d’apprendre des attitudes et des comportements positifs dans le domaine de la santé. Cette approche comprend un éventail de programmes, d'activités et de services accessibles aux écoles et aux communautés afin d'aider les élèves et les jeunes à améliorer leur santé, à réaliser leur plein potentiel, et à établir des relations saines. Cette approche globale de la santé en milieu scolaire implique les jeunes, les familles, les écoles et les organisations concernées.[[1]](#footnote-1)

Grâce au cadre de l’approche globale de la santé en milieu scolaire, les communautés scolaires collaborent au milieu social et physique, sont engagées envers l’enseignement et l’apprentissage, interagissent avec différents partenariats et services et sont guidés et soutenues par des politiques saines dans les écoles.

L’approche globale de santé en milieu scolaire se fonde sur des secteurs prioritaires en matière de santé :

**Vie active**: Les élèves qui sont physiquement actifs sont plus susceptibles de présenter un comportement positif face à la tâche, à la réussite scolaire et à l'inclusion sociale. La participation à l’activité physique encourage les élèves à faire des choix qui améliorent la santé et réduisent le risque de maladies chroniques (exemple: l'obésité et le diabète).

**Saine alimentation:** La nutrition joue un rôle important dans la croissance de l’élève, à leur résistance aux maladies et à leur santé physique et mentale. Les élèves qui font des choix alimentaires sains réduisent leur risque de problèmes de santé.

**Environnement sociaux positifs et relations saines (qui contribuent à la santé mentale)**: Un environnement psychosocial sain à l’école peut améliorer le bienêtre *affectif* des élèves et aussi contribuer à leur réussite scolaire. Les relations saines nous aident à nous sentir en sécurité. Elles nous apportent de la joie et de l’enthousiasme quotidiennement. Savoir la différence entre une relation saine et une relation malsaine t’aidera à faire de meilleurs choix. Les relations saines jouent un rôle fondamental dans les écoles et sont un élément essentiel d’une communauté scolaire en santé.

Pour fixer clairement les objectifs et les enjeux du bienêtre selon le Cadre conceptuel des programmes de Bienêtre M-12[[2]](#footnote-2), des définitions ont été élaborés pour mieux définir la notion du bienêtre et de ses dimensions:

**Bienêtre**: Le bienêtre est un état d’équilibre entre les aspects émotif, intellectuel, physique, psychosocial et spirituel du bienêtre, qui permet aux élèves de se réaliser pleinement au sein de la communauté scolaire. Le bienêtre personnel s’atteint par un engagement à l’égard d’un style de vie reposant sur des attitudes et des comportements favorables à la santé.

**Bienêtre émotif** - La capacité de reconnaitre et de comprendre ses pensées et ses sentiments et la faculté de les exprimer de manière constructive.

**Bienêtre intellectuel** - Le plein épanouissement des facultés intellectuelles, notamment du sens critique et de la créativité.

**Bienêtre physique** - La capacité, la motivation et la confiance nécessaires à un individu pour se mouvoir avec aisance dans des situations diverses. Le bienêtre physique est également lié à la croissance et au développement sain de l’enfant ainsi qu’à une bonne hygiène de vie, à la nutrition et aux soins apportés au corps.

**Bienêtre psychosocial** - Les relations positives d’un individu avec autrui. Le bienêtre psychosocial dépend de nombreux facteurs, notamment de la manière dont les personnes communiquent, établissent et entretiennent des relations, sont traitées par autrui et interprètent la manière dont on les traite.

**Bienêtre spirituel** - La prise de conscience, par un individu, de ses valeurs et de ses croyances qui donne un sens et une orientation à sa vie et définit la relation qu’il entretient avec la communauté.

**Procédures** **administratives**:

Le présente Procédure administrative appuie l'engagement du Conseil scolaire de fournir des environnements d’apprentissage accueillants, bienveillants, respectueux et sécuritaires à travers les stratégies proactives suivantes :

Toutes les écoles et les lieux de travail du Conseil :

Reconnaissent l’importance du bienêtre émotif, intellectuel, physique, psychosocial et spirituel pour la réussite scolaire de chaque élève.

* Établissent un environnement qui intègre la vie active, la saine alimentation, les environnements sociaux-positifs et les relations saines.
* Reconnaissent que la vie active, la saine alimentation et toutes les dimensions du bienêtre jouent un rôle important dans la santé globale des élèves.
* Font la promotion de modes de vie qui favorisent de saines habitudes de vie (vie active, saine alimentation, environnement sociaux positifs et les relations saines).
* Reconnaissent que les membres du personnel sont des modèles qui influencent le bienêtre et l’apprentissage des élèves.

Vie active :

* Mettre en œuvre les recommandations de 30 minutes au minimum d'activité physique quotidienne (APQ) recommandée par le ministère de l’Éducation.
* Encourager les élèves à participer à une activité physique à l'intérieur et à l'extérieur du programme régulier (par exemple: des évènements communautaires, des clubs, des évènements spéciaux, des équipes, des intramuros, etc.) afin de soutenir leur développement.
* Effectuer un changement philosophique et pédagogique en faveur d’expériences d’apprentissage qui reflètent les résultats des programmes d’études et qui favorisent la participation des élèves à l’activité physique tout au long de leur vie.
* Assurer un soutien aux enseignants pour les cours d’éducation physique et les activités physiques au quotidien (APQ).

Saine alimentation :

Chaque conseil et école doivent veiller à ce que les stratégies soient en place pour créer un environnement où tous les aliments servis et vendus dans les écoles comprennent des options saines.

* Assurer que les aliments servis ou vendus dans les écoles rencontrent les caractéristiques de la catégorie *Choisir le plus souvent* et *Choisir à l’occasion* des Lignes directrices nutritionnelles de l'Alberta en matière de nutrition pour les enfants et les jeunes[[3]](#footnote-3). Les aliments de la catégorie Choisir le moins souvent ne sont pas recommandés.
* Agir comme modèle dans les choix de nourriture et de boissons santé lors du temps d’enseignement, d’activités parascolaires, d’activités sociales et d’activités de prélèvement de fonds.
* Encourager, lors d’activités spéciales, célébrations et des prélèvements de fonds, les parents et le personnel à inclure des aliments des groupes *Choisir le plus souvent* et *Choisir à l’occasion.*
* Encourager le personnel enseignant à limiter l’utilisation de la nourriture comme récompenses, et plus spécifiquement les aliments de la catégorie *Choisir le moins souvent.*
* Faire en sorte que les boissons consommées par les élèves lors des heures d’instruction soient de l’eau.

Environnements sociaux positifs et relations saines (qui contribuent à la santé mentale) :

* Bâtir des relations entre la communauté et l’école.
* Créer des relations saines afin de soutenir l’apprentissage socioaffectif où chaque enfant et chaque jeune se sentent en sécurité et aptes à apprendre.
* Se doter d’une approche préventive et d’une procédure d’intervention afin de créer de milieux où l’intimidation n’est pas tolérée.
* Promouvoir la santé mentale et offrir des occasions fréquentes aux élèves d’en parler.

**Références :**

Administration Procedures Manual, Parkland School Division

Manuel – Développement de communautés scolaires en santé, Alberta Healthy School Community Wellness fund

Lignes directrices en matière de nutrition pour les enfants et les jeunes – Un manuel de ressources pour les garderies, les écoles et les centres récréatifs et communautaires, Alberta Government

Cadre conceptuel des programmes de bienêtre de la maternelle à la 12e année, Ministère de l’Éducation, Gouvernement de l’Alberta.

<http://www.albertahealthservices.ca/assets/info/school/csh/if-sch-csh-approche-globale-sante-milieu-scolaire.pdf>

Définition de relation saine - <http://jeunessejecoute.ca/Teens/InfoBooth/Dating/healthy-relationships.aspx>

1. http://www.albertahealthservices.ca/assets/info/school/csh/if-sch-csh-approche-globale-sante-milieu-scolaire.pdf [↑](#footnote-ref-1)
2. Cadre conceptuel des programmes de bienêtre de la maternelle à la 12e année”, *Gouvernement de l’Alberta, Ministère de l’Education*, p.5 [↑](#footnote-ref-2)
3. [*http://www.healthyalberta.com/Lignesdirectrices-Avril2011.pdf*](http://www.healthyalberta.com/Lignesdirectrices-Avril2011.pdf) [↑](#footnote-ref-3)